



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 7 septembre 2022

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE CERTAINS SERVICES DE L'ÉTAT

Certains services de l'État modifient exceptionnellement leurs heures d'ouverture au public au cours de la journée du jeudi 8 septembre 2022 :

- la sous-préfecture de Rochefort sera ouverte de 8h30 à 11h et de 15h à 16h ;
- la sous-préfecture de Saintes sera exceptionnellement fermée toute la journée ;
- la sous-préfecture de Jonzac sera ouverte uniquement le matin de 8h30 à 10h ;
- la sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély sera ouverte uniquement le matin de 8h30 à 10h ;
- la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) seront ouvertes de 9h à 11h et de 14h à 17h

Les services d'accueil au public rouvriront aux horaires habituels à partir du **vendredi 9 septembre 2022**.

Afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, le site internet des services de l'État en Charente-Maritime est à disposition : www.charente-maritime.gouv.fr

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)